

## Communiqué de presse de J. LUC YELMA candidat législatives 2024



Communiqué de presse de J. LUC YELMA candidat législatives 2024

Chers électeurs Gersois,

Le Président de la République, prenant acte de la déroute électorale de la majorité et des partis européens a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale. Cette décision que nous avons appelée de nos vœux, est tout à fait conforme à l'esprit de notre Constitution et nous l'approuvons.

Trois possibilités sont offertes aux électeurs :

- Une gauche prise en otage par l'extrême gauche, une gauche qui s'est abîmée moralement avec une

France Insoumise qui verse dans un antisémitisme d'ambiance, une violence endémique et propose l'indigne Jean-Luc Mélenchon comme premier ministre.

- Un bloc macroniste composite qui n'a à proposer que la poursuite d'un système qui a failli et qui a vécu.

- Une alternance avec une coalition appelé « Union Nationale » qui rassemble des représentants de nombreuses formations (LR, Debout la France, ...) et des personnalités de la société civile (Jérôme Bigot, Jérôme Sainte-Marie, ...) qui souhaite une nouvelle voie pour la France.

Notre Union Nationale agira en deux temps :

> Le temps des urgences, avec trois priorités :

La défense du pouvoir d'achat, par la réduction de la TVA sur les énergies (électricité, carburants, gaz, fioul) et la baisse des factures d'électricité pour les Français et les entreprises (réforme des règles du marché européen de l'énergie).

Le rétablissement de la sécurité, par l'instauration de peines planchers pour les récidivistes et la suspension des allocations familiales pour les parents de mineurs récidivistes.

La fin de la submersion migratoire, par la baisse drastique de l'immigration légale et illégale, la suppression du droit du sol et la facilitation des expulsions d'étrangers.

Dès septembre sera lancé un audit des comptes publics de la nation pour établir la réalité de la situation financière de la France.

> Dès l'automne, nous lancerons temps des réformes :

L'abrogation de la réforme des retraites de Macron et une nouvelle réforme pour permettre à ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans, de partir à la retraite avec 40 annuités à un âge légal de départ de 60 ans.

La relance et la simplification de l'économie française.

Le redressement des services publics, notamment l'école et la santé.

La réalisation d'économies de bon sens par la baisse du coût de l'immigration, la lutte contre les grandes fraudes sociales et fiscales, etc.

Les dimanches 30 juin et 07 juillet, « Quand le peuple vote, le peuple gagne »



Yelma.jpg